

## CONVENTION DE PRÊT

Le centre EUROPE DIRECT de la Maison de l'Europe de Paris met à la disposition des citoyens différentes ressources empruntables pour une durée de 2 semaines maximum.

Ressource(s) prêtée(s)

**Afin de se prémunir des non-retours ou de l'endommagement des ressources, la Maison de l'Europe demande un chèque de caution.**

- 500€ pour une exposition / Carte Géante
- 150€ pour tout autre matériel pédagogique

**La responsabilité et donc l'assurance du matériel emprunté est à la charge de l'emprunteur.**

Coordonnés structure	
Nom structure	
Adresse structure	
Coordonnés responsable de l'emprunt	
Nom / Prénom	
Téléphone	
email	
Date de l'emprunt	Date de retour

Mention « **lu et approuvé** » et signature :